



**PROCES VERBAL  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 AVRIL 2024**

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **HUIT AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick - NADAL BLIN Sylvie –DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absents : SAEZ Muriel - GALEYRAND Éric - BARSALOU André

Procurations : SAEZ Muriel à NADAL BLIN Sylvie - GALEYRAND Éric à RICHARD François  
RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

\*\*\*\*\*

M. le Maire, ouvre la séance et donne lecture du Procès-verbal de la dernière séance.

\*\*\*\*\*

**1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2024**

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal de la séance du 27 février 2024 et le soumet à l'appréciation de l'assemblée délibérante.

M. le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal tel que présenté.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ouï l'exposé de son Président**

**APPROUVE**

le procès-verbal tel que présenté.

**2. Compte de gestion et 3. compte administratif budget principal M14 de l'exercice 2023**

Le compte administratif du budget principal va vous être présenté.  
Par chapitre, les mouvements ont été les suivants :

**SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2023**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2022 (€)	BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	271 723,25	301 000,00	287 569,15

012	CHARGES DE PERSONNEL	555 051,35	616 000,00	604 281,49
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES COURANTES	111 994,32	113 674,95	109 762,51
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		938 768,92	1 030 674,95	1 001 613,15
66	CHARGES FINANCIERES	28 762,79	27 700,00	27 286,28
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	1 000,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	3 100,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		967 531,71	1 062 474,95	1 028 899,43
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	130 000,00	0,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 900,92	10 000,00	9 736,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 900,92	140 000,00	9 736,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 900,92	140 000,00	9 736,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		980 432,63	1 202 474,95	1 038 635,43
<i>Pour information Déficit de fonctionnement reporté N-1</i>		0,00	0,00	0,00

## SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2023

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2022 (€)	BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
013	ATTENUATION DE CHARGES	65 957,00	15 000,00	34 944,85
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	43 855,86	76 500,00	96 026,31
73	IMPOTS ET TAXES	645 444,40	691 000,00	680 233,41
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	264 181,18	261 000,00	305 497,33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50 399,59	50 000,00	52 352,05
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 069 838,03	1 093 500,00	1 169 053,95
76	PRODUITS FINANCIERS	18,01	0,00	24,01
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 661,05	6 000,00	19 558,21
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 072 517,09	1 099 500,00	1 188 636,17
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 072 517,09	1 099 500,00	1 188 636,17
<i>Pour information Excédent de fonctionnement reporté N-1</i>		167 623,54	102 974,95	102 974,95

## SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M14 - 2023

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
		BP 2023 (€)	CA 2023 (€)	BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
	Remboursement des Emprunts	81 000,00 €	77 655,26 €	0,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	15 300,00 €	12 531,45 €	0,00 €	0,00 €
13	Ecole Primaire	2 000,00 €	2 744,24 €	0,00 €	0,00 €
15	Autres bâtiments publics	22 000,00 €	3 101,09 €	0,00 €	0,00 €
17	Cimetière	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Photovoltaïque	8 000,00 €	7 808,00 €	9 600,00 €	9 601,55 €
24	Jardin d'enfants	75 400,00 €	77 672,40 €	46 300,00 €	18 184,00 €
25	Mise en accessibilité Mairie (honoraires avant projet)	2 700,00 €	2 640,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Réfection Place Jean Moulin	78 140,00 €	80 597,56 €	0,00 €	0,00 €
40	Sécurité routière	15 000,00 €	14 639,55 €	0,00 €	0,00 €
52	Salle Polyvalente	16 600,00 €	2 678,76 €	0,00 €	0,00 €
64	Achat de mobilier	1 000,00 €	1 122,59 €	0,00 €	0,00 €
76	Eclairage public	45 700,00 €	7 896,00 €	19 140,00 €	0,00 €
86	Réhabilitation Voirie	47 500,00 €	8 664,31 €	0,00 €	0,00 €
92	Services Techniques (petit équipement)	6 000,00 €	5 181,82 €	0,00 €	0,00 €
94	Crèche	40 000,00 €	337,46 €	0,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement				130 000,00 €	0,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (MV & PV / cessions immo)				0,00 €	0,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (amortissements & provisions)				10 000,00 €	9 736,00 €
Taxe d'aménagement				90 000,00 €	23 689,20 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)				10 300,00 €	9 644,84 €
Opérations afférentes aux Emprunts				80 000,00 €	80 000,00 €
<b>SOUS / TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>457 840,00 €</b>	<b>305 270,49 €</b>	<b>395 340,00 €</b>	<b>150 855,59 €</b>
<i>Pour information solde d'investissement reporté N-1</i>		<i>94 233,05 €</i>	<i>94 233,05 €</i>	<i>156 733,05 €</i>	<i>156 733,05 €</i>
<b>TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>552 073,05 €</b>	<b>399 503,54 €</b>	<b>552 073,05 €</b>	<b>307 588,64 €</b>

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget principal M14 (compte de gestion 2023):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	- 94 233,05	0	+ 2 318,15	- 91 914,90
Fonctionnement	+ 259 708,00	+ 156 733,05	+ 150 000,74	+ 252 975,69
<b>TOTAL</b>	<b>+ 165 474,95</b>	<b>+ 156 733,05</b>	<b>+ 152 318,89</b>	<b>+ 161 060,79</b>

Résultat d'exécution du budget principal M14 (compte administratif 2023):

Résultat cumulé			
	Résultat N	Report N-1	Total
Fonctionnement	+ 150 000,74	+ 102 974,95	+ 252 975,69
Investissement	+ 2 318,15	- 94 233,05	- 91 914,90

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal M14 de l'exercice 2023,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien.

L'assemblée est invitée à délibérer pour le compte administratif du budget principal exercice 2023.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte administratif du budget principal M14 de l'exercice 2023,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2023,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels qu'exposés,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

#### **4. Affectation du résultat de fonctionnement M14 de l'exercice 2023**

M. le Maire réintègre la séance et invite l'assemblée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal M14 de l'exercice 2023.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

#### **DECIDE**

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 suivante :

##### Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	+ 150 000,74 €
Résultat antérieur reporté :	+ 102 974,95 €
<b>Résultat de l'exercice à affecter :</b>	<b>+ 252 975,69 €</b>

##### Investissement

Résultat (R001) :	+ 2 318,15 €
Résultat antérieur reporté :	- 94 233,05 €
<b>Besoin total de financement :</b>	<b>- 91 914,90 €</b>

<b>Affectation en réserves (R1068) :</b>	<b>- 91 914,90 €</b>
<b>Report en fonctionnement (R002) :</b>	<b>+ 161 060,79 €</b>

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

#### **5. Vote des taux d'imposition 2024**

Conformément à la réunion de la commission finances et suite à sa proposition, le budget qui va être présenté s'accompagne d'un maintien des taux d'imposition appliqués l'année précédente.

L'Assemblée sera invitée à la fixation des taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation : 18,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 60,29 % soit 29,60 % de la commune et 30,69% du Département
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,03 %

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **De Voter** le maintien des taux d'imposition appliqués en 2024 et tels que présentés ci-dessus.
- **Donner** à M. le Maire ou son représentant légal dûment désigné tout pouvoir pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

**6. Vote du budget Principal M57 exercice 2024**

Le budget principal 2024 est présenté. Il s'articule de la façon suivante par chapitre :

<b>SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M57 - 2024</b>				
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				
Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2023 (€)	Rappel BP 2023 (€)	Propositions nouvelles (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	287 569,15	301 000,00	309 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	604 281,49	616 000,00	659 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	12 000,00
65	AUTRES CHARGES COURANTES	109 762,51	113 674,95	151 260,79
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>1 001 613,15</b>	<b>1 030 674,95</b>	<b>1 131 660,79</b>
66	CHARGES FINANCIERES	27 286,28	27 700,00	32 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	1 000,00	500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	3 100,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 028 899,43</b>	<b>1 062 474,95</b>	<b>1 164 160,79</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	130 000,00	140 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 736,00	10 000,00	16 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 736,00</b>	<b>140 000,00</b>	<b>156 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>9 736,00</b>	<b>140 000,00</b>	<b>156 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 038 635,43</b>	<b>1 202 474,95</b>	<b>1 320 160,79</b>
<i>Pour information Déficit de fonctionnement reporté N-1</i>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## SUBVENTIONS 2024

ASSOCIATIONS	CA 2023	BP 2024	
M.J.C	5 500 €	5 500 €	
M.J.C (Subv. exceptionnelle)	0 €	150 €	
Comité des Fêtes	5 500 €	5 500 €	
Comité des Fêtes (Subv. Exceptionnelle 10 ans)		1 500 €	
Comité des Fêtes (Subv. exceptionnelle)	207 €	250 €	
US ORNAISONS XIII	1 300 €	1 500 €	
Amicale des Anciens USO XIII	500 €	500 €	
Coopérative Scolaire	1 200 €	1 200 €	
Coopérative Scolaire (Subv. exceptionnelle)	45 €	0 €	
Chasse	1 000 €	1 000 €	
Pêche	600 €	600 €	
Club "Les Fontaines"	1 000 €	1 200 €	
Club Chiffres et Lettres	200 €	200 €	
Pétanque	500 €	500 €	
Pétanque (Subv. exceptionnelle)	200 €	200 €	
Ornai'songs	2 000 €	2 000 €	
Anciens Combattants	400 €	400 €	
Ass Musicale Ornaisonnaise	300 €	300 €	
Ornaisons Nature	200 €	200 €	
L'outil en main	150 €	150 €	
Run & Trail	300 €	0 €	
Run & Trail (Subv. exceptionnelle)	1 000 €	0 €	
Ca crée Marcel !	200 €	200 €	
GDON Aussou Orbieu	50 €	50 €	
La Compagnie l'Histoire en spectacles (Subv. exceptionnelle)		1 000 €	
<b>Totaux</b>	<b>22 352 €</b>	<b>24 100 €</b>	<b>65748</b>

AUTRES ORGANISMES	CA 2023	BP 2024	
Cru Boutenac (camins Boutenac)	50 €	0 €	<b>65748</b>
Ligue Lutte Cancer	50 €	50 €	
Comité FNACA Aude	50 €	50 €	
Restos du cœur	50 €	50 €	
Fédération Française de Sauvetage & de Secourisme (FFSS)	150 €	150 €	
ADPADA (Ass Départementale des Piégeurs Agrées de l'Aude)	100 €	100 €	
FNATH	50 €	50 €	<b>65738</b>
La Prévention Routière	100 €	100 €	
Chambre des Métiers & de l'Artisanat de l'Aude	250 €	250 €	
FEDON11 (lutte flavescence dorée)	120 €	120 €	

AMF Téléthon (Subv. exceptionnelle) Cf DM du 28/06/2022	75 €	0 €	
AFDAIM ADAPEI 11	50 €	50 €	
Epops biodiversité	50 €	50 €	
Narbonne Ukraine	0 €	150 €	
ANAAA (Association Narbonnaise pour les Actions d'Adaptation)	50 €	50 €	
<b>Totaux</b>	<b>1 195 €</b>	<b>1 220 €</b>	

## SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M57 - 2024

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2023 (€)	Rappel BP 2023 (€)	Propositions nouvelles (€)
013	ATTENUATION DE CHARGES	34 944,85	15 000,00	21 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	96 026,31	76 500,00	87 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	680 233,41	691 000,00	722 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	305 497,33	261 000,00	270 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 352,05	50 000,00	58 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>1 169 053,95</b>	<b>1 093 500,00</b>	<b>1 159 100,00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 558,21	6 000,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 188 612,16</b>	<b>1 099 500,00</b>	<b>1 159 100,00</b>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 188 612,16</b>	<b>1 099 500,00</b>	<b>1 159 100,00</b>
<i>Pour information Excédent de fonctionnement reporté N-1</i>		<b>102 974,95</b>	<b>102 974,95</b>	<b>161 060,79</b>



## SUIVI DU BUDGET PRINCIPAL M57 - 2024

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses	Recettes
		Propositions nouvelles (€)	Propositions nouvelles (€)
	Remboursement des Emprunts	74 000,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	26 100,00 €	0,00 €
13	Ecole Primaire	9 000,00 €	0,00 €
15	Autres bâtiments publics	46 651,00 €	0,00 €
17	Cimetière	1 500,00 €	0,00 €
22	Photovoltaïque	1 000,00 €	0,00 €
24	Jardin d'enfants	3 000,00 €	19 584,00 €
25	Mise en accessibilité Mairie & Réhabilitation Bâtiments	38 800,00 €	53 100,00 €
40	Sécurité routière	6 000,00 €	0,00 €
50	Stade Municipal	750,00 €	0,00 €
52	Salle Polyvalente	11 700,00 €	0,00 €
64	Achat de mobilier	2 000,00 €	0,00 €
76	Eclairage public	29 600,00 €	4 140,00 €
86	Réhabilitation Voirie	36 000,00 €	0,00 €
92	Services Techniques (petit équipement)	3 000,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement			140 000,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (MV & PV / cessions immo)			0,00 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections (amortissements & provisions)			16 000,00 €
Taxe d'aménagement			22 277,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)			34 000,00 €
Opérations afférentes aux Emprunts			0,00 €
<b>SOUS / TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>289 101,00 €</b>	<b>289 101,00 €</b>
<i>Pour information solde d'investissement reporté N-1</i>		91 914,90 €	91 914,90 €
<i>Pour information reste à réaliser reporté N-1</i>			
<b>TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>381 015,90 €</b>	<b>381 015,90 €</b>

Après la présentation du budget 2024, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

### D E C I D E

- **Valider** le budget Principal 2024 tel que présenté,

- **Dire** que le budget Principal 2024 est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2023,
- **Dire** que le budget Principal 2024 est voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et également au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **Décider** de répartir les subventions aux associations (articles 65748 et 65738) comme précisé dans le tableau,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

**7 .Compte de gestion et 8. Compte administratif budget « eau et assainissement » M49 2023**

Le compte administratif du budget eau et assainissement M49 va vous être présenté.  
Par chapitre, les mouvements ont été les suivants :

<b>SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2023</b>				
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>				
Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2022 (€)	BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	142 789,85	170 000,00	164 086,79
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	34 000,00	34 000,00
014	REDEVANCE POLLUTION	20 807,00	24 000,00	23 274,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	7 326,26	7 500,00	6 773,65
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>170 923,11</b>	<b>235 500,00</b>	<b>228 134,44</b>
66	CHARGES FINANCIÈRES	51 150,27	58 000,00	63 374,28
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	929,55	2 763,90	1 232,27
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES</b>		<b>223 002,93</b>	<b>296 263,90</b>	<b>292 740,99</b>
022	Dépenses imprévues	0,00	5 300,00	0,00
023	Virement à la section d'Investissement	0,00	31 000,00	0,00
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	60 792,30	115 000,00	114 743,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>60 792,30</b>	<b>146 000,00</b>	<b>114 743,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>60 792,30</b>	<b>151 300,00</b>	<b>114 743,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>283 795,23</b>	<b>447 563,90</b>	<b>407 483,99</b>
<i>Pour information Déficit d'exploitation reporté de N-1</i>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2023

### SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2022 (€)	Rappel BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	314 789,68	284 056,00	243 592,85
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 542,66	4 000,00	4 465,87
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 921,44	1 589,00	1 625,85
TOTAL GESTION DES SERVICES		324 253,78	289 645,00	249 684,57
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	696,06
TOTAL DES RECETTES REELLES		324 253,78	289 645,00	250 380,63
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	47 465,97	47 500,00	47 465,97
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 465,97	47 500,00	47 465,97
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		371 719,75	337 145,00	297 846,60
<i>Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1</i>		46 306,93	110 418,90	110 418,90

## SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2023

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses		Recettes	
		BP 2023 (€)	CA 2023 (€)	BP 2023 (€)	CA 2023 (€)
	Remboursement Capital	55 000,00 €	51 317,74 €	0,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	19 047,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	STEP	2 500,00 €	2 331,76 €	0,00 €	0,00 €
25	OAP Le Pech	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
28	Assainissement	23 500,00 €	27 219,62 €	0,00 €	0,00 €
42	Shéma Directeur Eau potable	56 000,00 €	0,00 €	37 120,00 €	0,00 €
44	Matériel	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre et de transfert entre section		47 500,00	47 465,97 €	115 000,00 €	114 743,00 €
Virement de la section d'exploitation				31 000,00 €	0,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)				2 427,00 €	2 427,50 €
Opérations afférentes aux Emprunts				40 000,00 €	40 000,00 €
Sous / Total		225 547,00 €	128 335,09 €	225 547,00 €	157 170,50 €
<i>Solde d'investissement reporté N-1</i>		22 812,55 €	22 812,55 €	22 812,55 €	22 812,55 €
TOTAL		248 359,55 €	151 147,64 €	248 359,55 €	179 983,05 €

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget M49 eau et assainissement (compte de gestion 2023):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
<b>Investissement</b>	- 22 812,55	0	<b>+ 51 647,96</b>	<b>+28 835,41</b>
<b>Fonctionnement</b>	+ 133 231,45	-22 812,55	<b>-109 637,39</b>	<b>+ 781,51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>+ 110 418,90</b>	0	<b>-57 989,43</b>	<b>+ 29 616,92</b>

Résultat d'exécution du budget M49 eau et assainissement (compte administratif 2023):

<b>Résultat cumulé</b>			
	Résultat N	Report N-1	Total
<b>Investissement</b>	+ 51 647,96	-22 812,55	<b>+28 835,41</b>
<b>Fonctionnement</b>	- 109 637,39	+ 110 418,90	<b>+781,51</b>

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal M49 de l'exercice 2023,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien.

L'assemblée est invitée à délibérer pour le compte administratif du budget Eau et Assainissement M49 de l'exercice 2023.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte administratif du budget Eau et Assainissement M49 de l'exercice 2023,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2023,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels qu'exposés,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

## **9. Affectation du résultat de fonctionnement M49 de l'exercice 2023**

M. le Maire réintègre la séance et invite l'assemblée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget eau et assainissement M49 de l'exercice 2023.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

### **DECIDE**

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 suivante :

#### Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	- 109 637,39 €
Résultat antérieur reporté :	+ 110 418,90 €
<b>Résultat de l'exercice à affecter :</b>	<b>+ 781,51 €</b>

#### Investissement

Résultat (R001) :	+ 51 647,96 €
Résultat antérieur reporté :	- 22 812,55 €
<b>Besoin total de financement :</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Affectation en réserves (R1068) :</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report en fonctionnement (R002) :</b>	<b>+ 781,51 €</b>

- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

## **10. Vote du prix facturé de l'eau, de l'assainissement et de l'entretien du réseau exercice 2024**

Les prévisions budgétaires 2024 en matière d'eau et d'assainissement, révèlent que sans charge supplémentaire particulière, la section d'exploitation est déficitaire.

Selon les dispositions réglementaires et notamment l'article L 2224-1 du CGCT, les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) doivent être couverts par le prix facturé à l'utilisateur.

Dans ce contexte juridique, considérant la nécessité d'avoir recours à une augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement pour permettre l'équilibre du budget, le budget présenté s'accompagne d'une augmentation :

- du prix de l'eau de consommation pour l'année 2024 de 0,88 €/m<sup>3</sup>
- du prix de l'assainissement de l'eau pour l'année 2024 de 0,10 €/m<sup>3</sup>
- du prix de la gestion des relevés pour l'année 2024 de 2,72 € /an

L'Assemblée a donc été invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

### **DECIDE**

- **DECIDER** de l'augmentation des tarifs de l'eau de consommation, de la gestion des relevés et de l'assainissement,
- **DECIDER** que cette augmentation se traduit comme suit :
  - la part du prix de la consommation d'eau passera de 1,85 € m<sup>3</sup> à 2,73 € m<sup>3</sup>,
  - la part de l'assainissement passera de 2,05 €/m<sup>3</sup> à 2,15 €/m<sup>3</sup>
  - la part de la gestion des relevés passera de 17,12€ à 19,84€ par an.
  - la part de l'entretien du réseau restera à 15€ par an.
- **DECIDER** que ces modifications entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> relevé de l'année 2024.
- **DONNER** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

### **11. Vote du budget M49 « eau et assainissement » exercice 2024**

Le budget « eau et assainissement » M49 de l'exercice 2024 sera présenté.

Il s'articule de la façon suivante par chapitre :

<b>SUIVI DU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU M49 - 2024</b>				
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>				
Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2023 (€)	Rappel BP 2023 (€)	Propositions nouvelles (€)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	164 086,79	170 000,00	204 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	34 000,00	34 000,00	17 000,00
014	REDEVANCE POLLUTION	23 274,00	24 000,00	21 400,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	6 773,65	7 500,00	5 900,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>228 134,44</b>	<b>235 500,00</b>	<b>248 800,00</b>
66	CHARGES FINANCIÈRES	63 374,28	58 000,00	68 900,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 232,27	2 763,90	2 437,51
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES</b>		<b>292 740,99</b>	<b>296 263,90</b>	<b>320 137,51</b>
022	Dépenses imprévues	0,00	5 300,00	0,00
023	Virement à la section d'Investissement	0,00	31 000,00	8 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	114 743,00	115 000,00	117 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>114 743,00</b>	<b>146 000,00</b>	<b>125 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>114 743,00</b>	<b>151 300,00</b>	<b>125 000,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>407 483,99</b>	<b>447 563,90</b>	<b>445 137,51</b>
<i>Pour information Déficit d'exploitation reporté N-1</i>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## SUIVI DU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU M49 - 2024

### SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire CA 2023 (€)	Rappel BP 2023 (€)	Propositions nouvelles (€)
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	243 592,85	284 056,00	355 256,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 465,87	4 000,00	39 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 625,85	1 589,00	2 450,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		249 684,57	289 645,00	396 706,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	696,06	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		250 380,63	289 645,00	396 706,00
042	Opération d'ordre et de transfert entre section	47 465,97	47 500,00	47 650,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 465,97	47 500,00	47 650,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		297 846,60	337 145,00	444 356,00
<i>Pour information Excédent d'exploitation reporté N-1</i>		110 418,90	110 418,90	781,51

## SUIVI DU BUDGET DE L'EAU M49 - 2024

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé.	Libellé	Dépenses	Recettes
		Propositions nouvelles (€)	Propositions nouvelles (€)
	Remboursement Capital	53 000,00 €	0,00 €
999	Non individualisées	14 685,41 €	0,00 €
25	Lotissement Les Résidences du Pic	18 400,00 €	0,00 €
28	Assainissement	4 000,00 €	0,00 €
42	Shéma Directeur Eau potable	56 000,00 €	37 000,00 €
44	Matériel	2 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)		47 650,00	117 000,00 €
Virement de la section d'exploitation			8 000,00 €
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)			4 900,00 €
Opérations afférentes aux Emprunts			0,00 €
Sous / Total		195 735,41 €	166 900,00 €
<i>Pour information Solde d'investissement reporté N-1</i>		0,00 €	28 835,41 €
TOTAL		195 735,41 €	195 735,41 €

Après la présentation du budget 2024, l'Assemblée a été invitée à se prononcer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **Valider** le budget Eau et Assainissement 2024 tel que présenté,
- **Dire** que le budget Eau et Assainissement 2024 est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2023 après le vote du compte administratif,
- **Dire** que le budget Eau et Assainissement 2024 est voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et également au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien les opérations et signer toute pièce afférente.

**12. Compte de gestion et 13. Compte administratif budget lotissement la Gravette de l'exercice 2023**

Le compte administratif du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2023 va vous être présenté.

LOTISSEMENT LA GRAVETTE - Budget Lotissement La Gravette Budget Lotissement - CA - 2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>				<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE				A1
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>				
		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 221,60	G	74,24
	Section d'investissement	B 7 000,00	H	0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent)	286,54
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent)	7 000,00
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 7 221,60	= G+H+I+J	7 360,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 221,60	= G+I+K	360,78
	Section d'investissement	= B+D+F 7 000,00	= H+J+L	7 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 221,60	= G+H+I+J+K+L	7 360,78



La présentation des résultats effectuée, l'assemblée est invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte de gestion 2023):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
<b>Investissement</b>	+7 000,00	0	- 7 000,00	<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>	+ 286,54	0	- 147,36	<b>+ 139,18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>+ 7 286,54</b>	<b>0</b>	<b>- 7 147,36</b>	<b>+ 139,18</b>

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte administratif 2023):

<b>Résultat cumulé</b>			
	Résultat N	Report N-1	Total
<b>Fonctionnement</b>	- 147,36	+ 286,54	<b>+ 139,18</b>
<b>Investissement</b>	- 7 000,00	+ 7 000	<b>0,00</b>

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

#### D E C I D E

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2023,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

A la suite de ce vote, M. le Maire se retire et laisse la présidence de la séance à M. GASPARINI Sébastien.

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

#### D E C I D E

- **D'Approuver** le compte administratif du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2023,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2023,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels qu'exposés,

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

#### **14. Demande de mise en place d'un contrat PEC**

M. le Maire informe l'assemblée que l'agent Frédéric SARRAT du service Technique est en congé maladie depuis le 17/01/2024 et qu'il semblerait que son état de santé ne lui permette pas de reprendre le travail dans les prochains mois.

Le service technique est donc en sous-effectif et il convient de procéder à l'embauche d'un nouveau contrat PEC (Parcours Emploi Compétence).

Un arrêté du Préfet de Région permet aux collectivités en ZRR d'obtenir une prise en charge de 45% du SMIC pour une durée hebdomadaire d'un PEC de maximum 26h sur un contrat de 12 mois maximum.

Il propose de demander la mise en place dans la commune d'un contrat PEC au service technique à temps complet pour une durée de 12 mois.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

**DE DEMANDER** auprès de Pôle Emploi la mise en place d'un contrat PEC pour le service technique à temps complet pour une durée de 12 mois.

**AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires aux dossiers.

#### **15. Création d'un CCFF et adhésion Patrouille Guet Armé Terrestre EOLE**

M. le Maire informe l'assemblée que les services de la DDTM souhaitent une réorganisation géographique de la défense incendie sur notre territoire. A cet effet, ils souhaitent que la commune d'Ornaisons intègre la Patrouille de Guet Armé Terrestre EOLE actuellement composé des communes de Néviau, Moussan, Montredon des Corbières et Bizanet.

En cas d'accord de l'assemblée délibérante pour cette intégration, la municipalité devra créer un Comité Communal de Feux de Forêt et organiser une réunion publique pour constituer un groupe de bénévoles qui intégrera ce CCFF.

L'association départementale qui gère ces dispositifs sera présente et présentera le fonctionnement des structures locales. Il y a au sein des effectifs de bénévoles d'Eole des formateurs qui interviendront auprès des bénévoles d'Ornaisons.

Il faut désigner un(e) référent(e) locale. Les services de l'Etat financent les dispositifs à hauteur de 2 000€/saison. L'association départementale fournit les équipements pour les bénévoles. Chaque commune se partage ensuite quelques frais de fonctionnement (réparation des véhicules notamment). Un budget de 1 000 € a été prévu au BP 2024. Chaque commune fait une permanence d'une semaine successivement. En intégrant Eole, Ornaisons sera "actif" une semaine sur 5, soit 2 à 3 semaines sur la saison. Les bénévoles d'une commune se partagent les permanences sur la semaine donc plus il y aura de personnes impliquées moins elles seront sollicitées.

Si pour la saison 2024, nous manquons de bénévoles les autres communes compenseront les effectifs. Boutenac organise 2 repas avec les bénévoles dans la saison, pour les remercier et créer du lien.

M. le Maire propose à l'assemblée de créer un CCFF, d'adhérer au PGAT EOLE et de désigner Mme NADAL BLIN Sylvie comme référente locale.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

**DE CREER** un Comité Communal des Feux de Forêt

**D'ADHERER** au PGAT EOLE

**DE DESIGNER** Mme NADAL BLIN Sylvie comme référente locale

**16. Création de poste**

M. le Maire informe l'assemblée que le contrat de Mme ESPOSITO Laurie arrive à terme le 12/06/2024. Celle-ci ayant rempli correctement ses missions de responsable du périscolaires des mercredis matin depuis plus d'un an et ce service ayant une grande importance pour la population, M. le Maire propose de pérenniser l'emploi de Mme ESPOSITO en la stagiairisant. Il convient à cet effet de créer un poste d'adjoint d'animation à 17h30 / hebdomadaire.

M le Maire propose à l'assemblée la création de l'emploi suivant :  
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet au service Enfance (17,5/35<sup>ème</sup>).

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois.

**DECIDE**

**D'ADOPTER** la proposition de M. le Maire

**DE MODIFIER** le tableau des effectifs.